

*Questions orales*

● (1130)

**L'ENSEIGNEMENT****LE FINANCEMENT DES INSTITUTIONS POST-SECONDAIRES PAR LE BIAIS DES PROGRAMMES ÉTABLIS**

**M. Tom McMillan (Hillsborough):** Madame le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État. Dans le budget, sous la rubrique des programmes établis, le gouvernement fédéral accorde quelque trois milliards de dollars aux provinces pour les aider à financer les institutions d'enseignement post-secondaire canadiennes. Compte tenu du budget du 28 octobre dernier, dans lequel le gouvernement fédéral manifeste son intention de réduire passablement les paiements de transfert dans les secteurs de compétence provinciale, le ministre peut-il dire à la Chambre si le gouvernement a l'intention de supprimer son aide à l'enseignement post-secondaire au Canada en cessant de subventionner les programmes établis ou encore en réduisant considérablement sa participation aux frais de l'enseignement post-secondaire?

**L'hon. Francis Fox (secrétaire d'État et ministre des Communications):** Madame le Président, je voudrais ajouter un seul élément à l'entrée en matière du député. Il est vrai que nous transférons aux provinces quelque 3 milliards de dollars par année aux fins de l'enseignement post-secondaire néanmoins je voudrais ajouter que nous transférons également des points fiscaux d'environ 1 milliard de dollars, ce qui porte le total de la contribution fédérale à l'enseignement post-secondaire à 4 milliards de dollars.

Bien sûr, nous nous rendons parfaitement compte de l'importance de la contribution du gouvernement fédéral à l'enseignement post-secondaire au Canada. Nous nous sommes engagés à veiller à l'excellence de l'enseignement post-secondaire au Canada, mais, comme pour d'autres secteurs, nous voulons également que certaines améliorations soient apportées à la façon dont on dépense les fonds fédéraux.

**M. McMillan:** Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au secrétaire d'État car celui-ci n'a pas répondu à ma première question. Étant donné que l'aide accordée à l'enseignement post-secondaire, par le biais du financement de programmes établis, est destinée en bonne partie à permettre à tous les Canadiens de profiter de l'enseignement dispensé au Canada, le ministre se rend-il compte qu'en supprimant une bonne partie de cette aide, la qualité de l'enseignement universitaire, particulièrement dans ma région de l'Atlantique, en sera passablement diminuée, que les frais d'inscription grimperont en flèche un peu partout au pays, que les budgets des universités en seront anéantis et, en fait, que cette initiative empêchera pratiquement le gouvernement d'augmenter de façon palpable les fonds destinés à la recherche et au développement au Canada, comme il en avait pourtant exprimé l'intention.

Eu égard à cela, le gouvernement entreprendra-t-il une enquête fédérale-provinciale ou encore confiera-t-il à une commission royale le soin d'enquêter sur le financement des universités, avant d'introduire des réformes radicales à ce secteur important de la vie publique?

[Français]

**M. Fox:** Madame le Président, je suis tout à fait d'accord avec l'honorable député pour dire que la participation fédérale à l'éducation post-secondaire dans ce pays a été essentielle au développement de notre excellent système. J'ai indiqué également que nous avons tout à fait intérêt des deux côtés de la Chambre à voir à ce que les fonds fédéraux soient dépensés de la meilleure façon possible. J'aimerais peut-être indiquer à l'honorable député que j'ai une rencontre mardi prochain avec les ministres de l'éducation des provinces, et que ce sujet sera sans doute abordé de façon embryonnaire à ce stade-là. De plus, il n'y a aucun doute que toute cette question intéresse la communauté académique et la communauté politique à travers le pays. Un séminaire d'envergure aura lieu à l'université Simon Fraser les 12 et 13 février prochains avec les gens du secteur académique. Mes fonctionnaires et moi-même avons l'intention de participer à cette conférence, le tout dans le but évident de voir à ce que les fonds fédéraux soient dépensés de la meilleure façon possible et puissent en même temps rencontrer les objectifs fédéraux dans ce pays-ci.

\* \* \*

[Traduction]

**LA CHAMBRE DES COMMUNES****PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES DU GROËNLAND**

**Mme le Président:** Je voudrais signaler à la Chambre la présence à notre tribune du ministre des Affaires sociales du gouvernement autonome du Groënland, l'honorable Moses Olsen.

**Des voix:** Bravo!

[Français]

**Mme le Président:** J'aurais voulu également signaler la présence d'une délégation de parlementaires de France, mais je pense qu'ils ont maintenant disparu de nos tribunes.

\* \* \*

**L'ASSURANCE-CHÔMAGE****LE RETARD DANS LE VERSEMENT DES PRESTATIONS EN GASPÉSIE**

**M. Alexandre Cyr (Gaspé):** Madame le Président, ma question s'adresse à l'honorable ministre de l'Emploi et de l'Immigration ou en son absence à son secrétaire parlementaire. Le 8 décembre j'informais l'honorable ministre que le paiement des prestations d'assurance-chômage dans les bureaux de la Gaspésie était très en retard. La situation ne s'est pas améliorée au bureau d'assurance-chômage de Chandler, puisque 200 prestataires attendent depuis 8 à 10 semaines le versement des prestations. Je voudrais demander à l'honorable ministre s'il est au courant de la situation et quelles mesures il entend prendre pour permettre à ces gens de recevoir leurs prestations dans un avenir très rapproché?